



COMPTE RENDU CM DU 24 Juin 2017

OFFRE ACHAT PARCELLE 750

Il convenait de reprendre la délibération du 20-05-2017 indiquant une proposition d'achat de la parcelle 750 au profit de monsieur DUMONT.

Cet achat doit se faire au profit de la SCI du Grand Mont.

Le conseil ordonne cette modification à l'unanimité.

OCCUPATION DU DOMAINE FORESTIER DE LA BANNIE PAR MONSIEUR GALACIER NICOLAS Annule et remplace la délibération 09-30042017

Il convenait d'appliquer une modification demandée par l'ONF, pour des soucis de « simplification de documents ». Aussi, l'occupation du domaine reste accordée à monsieur GALACIER pour une durée modifiée à 5 ans.

SUBVENTIONS

Association des Anciens Combattants 150€

CREATION D'UN POSTE PERMANENT à temps non complet inférieur à 17h30

Afin de remplacer le poste de Carole PIERRE, démissionnaire, pour l'accueil et l'entretien des gîtes communaux, le Conseil à décider d'ouvrir un poste permanent à temps non complet inférieur à 17h30.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA CCTS ENTRE PLUSIEURS COMMUNES

Jusqu'à présent, Jérôme WOLFF, agent technique de la CCTS intervenait à mi-temps sur notre commune. Le transfert voirie a modifié la mise à disposition de ces agents afin qu'une certaine équité puisse être appliquée au sein des communes CCTS. Désormais Jérôme WOLFF n'intervient plus qu'à 1/3 temps réparti sur les communes de Breurey, Conflandey et le Val St Eloi.

TRAVAUX ACCESSIBILITE EGLISE-CIMETIERE

Les devis n'étant pas tous établis, le sujet est remis au prochain conseil.

TRAVAUX ACCESSIBILITE SALLE DES FETES

Les devis n'étant pas tous établis, le sujet est remis au prochain conseil.

DEMANDE DE REVISION DU PLU ASSOCIATION THELEME

L'association THELEME demande une révision du PLU pour modifier leur Parcelle ZH 176 classée en zone UA en zone Agricole afin de leur permettre leur activité de maraichage.

Le conseil estime que le SCOT n'a pas terminé ses orientations et que les frais inhérents à la révision d'un PLU n'ont pas été inscrits au BP 2017. Dès lors, l'association THELEME pourra, en temps utile, reformuler sa demande qui sera réétudiée par le conseil. En l'état actuel, le conseil ne peut donner à un avis favorable.

DEMANDE DE MODIFICATION DES HORAIRES D'EXTINCTION DES LUMINAIRES

Un administré a demandé la modification des horaires d'extinction de l'éclairage public estimant qu'en cette période estivale l'extinction à 23h00 ne permettait pas des balades nocturnes en toute sécurité.

Le conseil estime que la délibération relative à l'extinction de l'éclairage date de plus de trois ans sans qu'il n'y ait eu d'incidence sur la sécurité des usagers.

Il estime également que les économies réalisées dû fait de l'extinction sont bien réelles (-40%).

De ce fait le conseil décide les horaires d'extinction suivants : 23h00- 5h00

ELECTION 1^{ER} ADJOINT

Le conseil, suite à la démission de Maxime MATHIEU, a décidé de réélire un nouvel adjoint en lieu et place de l'adjoint démissionnaire.

Après un vote à bulletin secret, Amélie CREVOISIER est élue premier adjoint.

Le Maire,
Karine FOUGOU

Mairie de BREUREY-LES-FAVERNEY
10 Place de la Mairie
70160 BREUREY-LES-FAVERNEY
Tél : 03 84 91.34.58